



JARVILLE-LA-MALGRANGE
Commune de Meurthe-et-Moselle

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 2 JUILLET 2024**

Conseillers en exercice : 29
Présents : 22
Procurations : 07
Excusé non représenté : 00
Absent : 00

Le Conseil Municipal de la Ville de Jarville-la-Malgrange est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville – Salon François Evrard, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Vincent MATHERON, Maire.

Etaient présents :

M. MATHERON, M. ANCEAUX, Mme PERRIN, M. MANGIN, M. GIACOMETTI, Mme WUCHER, M. CHATEAU, Mme DESFORGES, M. BAN, Mme PETOT, M. CARO, M. KIBAMBA, Mme BUFFET, Mme ESNAULT, M. LAURENT, M. GUYOMARCH, Mme LEMOINE
M. DAMM, M. GACHENOT, Mme LANGARD
M. LAVICKA, M. GECHTER

Etaient excusés et représentés :

Mme DECAILLOT, excusée et représentée par M. ANCEAUX
Mme CAHÉ, excusée et représentée par M. MATHERON
Mme BRONNER, excusée et représentée par M. GIACOMETTI
M. VIGO, excusé et représenté par M. MANGIN
Mme MANGIN, excusée et représentée par Mme PERRIN
Mme POLLI, excusée et représentée par M. DAMM
M. DARNE, excusé et représenté par Mme LANGARD

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité Monsieur Baptiste GUYOMARCH pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

N°1

PARCOURS MEMOIRE ET TRANSMISSION

**NOUVELLES DENOMINATIONS D'ESPACES PUBLICS
A L'OCCASION DU 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE JARVILLE-LA-MALGRANGE**

RAPPORTEUR : Monsieur MATHERON, Maire

EXPOSE DES MOTIFS :

Par délibération en date du 19 octobre 2022, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le « Parcours Mémoire et Transmission ».

Ce projet vise à créer et à valoriser divers lieux de mémoire et de commémoration à travers la Commune, en hommage à celles et ceux qui ont sacrifié leur vie et à mettre en lumière leur esprit de résistance et leur engagement pour la liberté afin que se perpétue leur souvenir auprès des générations futures.

Ainsi, dans le cadre du 80^{ème} Anniversaire de la Commémoration de la Libération de Jarville-la-Malgrange, la Ville poursuit l'hommage rendu à l'engagement remarquable des femmes et des hommes, Résistants et Justes, durant la Seconde Guerre mondiale, en marquant de leurs noms différents espaces publics.

Passage Henri BERNIER

Henri BERNIER, aide-ajusteur à la SNCF, fut résistant, membre des Francs-Tireurs et Partisans Français (FTP). Il habitait au 3 rue Raymond Poincaré à Jarville-la-Malgrange et travaillait au dépôt SNCF de Nancy.

Sous le pseudonyme de Jacques, Henri BERNIER dirigeait le groupe FTP Gambetta, composé de sept cheminots : Pierre CREVISIER, Fernand DEMANGE, André GUYON, Henri MAILLET, Jean MAQUINET et Alphonse dit « Gabriel » MOUILLERON. Il fut arrêté à son domicile le 24 février 1944 par la police française pour « activité de franc-tireur et sabotage » avec onze autres cheminots, et interné à la prison Charles-III de Nancy.

Tous furent remis aux autorités allemandes le 1^{er} mars 1944. Le 3 avril 1944, la direction de la SNCF informa la Délégation Générale du Gouvernement Français dans les Territoires Occupés (DGTO) de son arrestation.

Henri BERNIER fut condamné à mort le 5 mai 1944 par le tribunal militaire allemand de Nancy et fusillé le 19 mai 1944 au champ de tir de la Malpierre à Champigneulle, avec ses camarades.

Le passage Henri BERNIER sera situé le long de la ligne de chemin de fer desservant la rue Carnot, la rue Abbé Devaux et la rue des Cinq Frères Geller, et se poursuivant pour rejoindre la rue Maréchal Foch.

Allée Pierre FEUERSTOSS, Allée Gilbert LAMOISE, Allée Léon STUZMANN et allée portant le nom d'une résistante

Chauffeur, **Pierre FEUERSTOSS** entre dans la Résistance aux Forces françaises de l'intérieur (FFI). Le 3 septembre 1944, lors des combats entre les Allemands et des patrouilles du 20^{ème} corps d'armée américain appuyées par les FFI pour la Libération de Nancy, il est arrêté par des soldats allemands et fusillé dans le parc de La Malgrange. Son corps est retrouvé le 19 septembre 1944. Il obtint la mention « Mort pour la France » transcrite sur l'acte de décès et fut homologué soldat des Forces françaises de l'intérieur (FFI).

Son nom figure sur la stèle commémorative du collège-lycée La Malgrange inaugurée dans l'enceinte de l'établissement le 3 septembre 2021.

Mécanicien, **Gilbert LAMOISE** entre dans la Résistance aux Forces françaises de l'intérieur (FFI). Le 3 septembre 1944, lors des combats entre les Allemands et des patrouilles du 20^{ème} corps d'armée américain appuyées par les FFI pour la Libération de Nancy, il est arrêté par des soldats allemands et fusillé dans le parc de La Malgrange. Son corps est retrouvé le 19 septembre 1944.

Il obtint la mention « Mort pour la France » transcrite sur l'acte de décès

Son nom figure sur la stèle commémorative du collège-lycée La Malgrange inaugurée dans l'enceinte de l'établissement le 3 septembre 2021.

Chauffeur, **Léon STUZMANN** entre dans la Résistance aux Forces françaises de l'intérieur (FFI). Le 3 septembre 1944, lors des combats entre les Allemands et des patrouilles du 20^e corps d'armée américain appuyées par les FFI pour la Libération de Nancy, il est arrêté par des soldats allemands et fusillé. Son corps est retrouvé le 19 septembre 1944.

Il obtint la mention « Mort pour la France » transcrite sur l'acte de décès et fut homologué soldat des Forces françaises de l'intérieur (FFI).

Son nom figure sur la stèle commémorative du collège-lycée La Malgrange inaugurée dans l'enceinte de l'établissement le 3 septembre 2021.

Une quatrième allée dans le parc sera dédiée à commémorer **une résistante** qui a marqué l'histoire. Cette décision sera le fruit d'un processus participatif impliquant les citoyens. Une liste de propositions sera établie et soumise au vote pour sélectionner la figure qui sera mise à l'honneur.

Quatre autres allées seront créées dans le Parc René Tardy et porteront les noms suivants :

- Allée de la Résistance ;
- Allée du Courage ;
- Allée de l'Invincible espoir ;
- Allée de l'Insouciance.

Ces allées seront créées dans le futur parc René Tardy.

Roseraie de la Mémoire et édification d'une stèle en hommage aux Héros et martyrs de la Résistance

La **Roseraie de la Mémoire**, dédiée aux Héros et Martyrs de la Résistance, sera un lieu de recueillement et de commémoration.

La Roseraie de la Mémoire abritera une collection variée et soigneusement sélectionnée de roses ; chacune porteuse d'une signification particulière et une histoire à raconter. Des allées guideront les visiteurs et des panneaux explicatifs jalonneront le parcours.

Ces roses de différentes couleurs seront plantées pour symboliser une qualité et/ou une valeur de la Résistance comme par exemple le rouge pour le courage, le blanc pour la pureté et le sacrifice, et le jaune pour l'espoir et la lumière.

Au cœur de la roseraie, une stèle sera érigée en mémoire aux Jarvillois, Héros et Martyrs de la Résistance. Un appel à projet pour l'édification de cette stèle sera lancé en fin d'année 2026. L'objectif de ce projet est de créer une œuvre qui symbolisera la bravoure, le sacrifice et l'esprit de résistance des Héros et Martyrs. La stèle servira de lieu de mémoire et de recueillement. La Roseraie de la Mémoire accueillera des événements commémoratifs, notamment la Journée Nationale de la Résistance le 27 mai.

Cette roseraie sera créée dans le Parc René Tardy et la stèle prendra place en son sein.

Parc Famille SZJEMAN

La **famille SZJEMAN** vivait au 12, rue de la République à Jarville-la-Malgrange. Les parents Zalme et Sara Marthe et leurs deux enfants, Léon Henri, né à Nancy le 5 mars 1936 et Esther, Annette SZJEMAN est née le 12 février 1938 à Jarville-la-Malgrange.

Zalme SZJEMAN, né le 25 septembre 1897 en Pologne s'installe en France à Nancy vers 1923. Il exerce la profession de vendeur de ferraille et épouse Sara Marthe STRAUSS le 10 octobre 1931 à Épinal.

En 1940, Zalme obtient la naturalisation française, mais cette nationalité lui est retirée en 1943 par décret du régime de Vichy. La famille SZJEMAN, d'origine polonaise, a fait face aux lois antisémites du gouvernement de Vichy, qui ont restreint leurs droits en tant que Juifs.

Esther, Léon et leur mère Sara Marthe ont été arrêtés en 1943. Après un parcours tragique, ils ont été déportés à Auschwitz, où Sara Marthe est décédée. Les enfants ont été séparés de leur mère et ont subi l'horreur du camp avant leur propre mort, le 18 février 1943.

Après la guerre, Zalme SZJEMAN, devenu seul, a repris son métier à Jarville.

La mémoire des victimes de la Shoah, y compris Esther, Léon et Sara Marthe, est honorée à travers divers monuments commémoratifs et associations, témoignant de leur tragédie et de leur sacrifice.

Le futur parc de l'Hôtel de Ville portera le nom de la famille SZJEMAN.

Plaque en hommage à Gabriel PAYEUR dit « Gaby »

Gabriel PAYEUR rejoint la Résistance (ORA, « maquis d'Éguilles »), le 1^{er} mars 1943. Il fut arrêté par les Allemands le 17 août 1944, chemin de Lignane, quartier du Grand Saint-Jean, de retour d'une mission de transport d'armes.

Emmené à Saint-Pons, incarcéré à Campredon (Commune d'Aix-en-Provence) et durement interrogé, il est, d'après son acte de décès, fusillé le 19 août 1944, vers 22 H 00, il avait 22 ans. On retrouva, à la Libération, sur les murs de sa cellule, à l'adresse de ses proches, une inscription datée du 20 août 1944.

Homologué FFI, Gabriel PAYEUR a obtenu les mentions « Mort pour la France » et « Interné résistant » et, à titre posthume, fut décoré de la Croix de guerre.

À Éguilles, son nom figure sur le Monument aux morts du cimetière et sur une plaque apposée à la Mairie. Son nom a été donné à la place centrale du village.

Son nom est également inscrit sur le Monument aux morts de Jarville-la-Malgrange et à la Gare de Nancy.

La Ville a été sollicitée par la famille de Monsieur Gabriel PAYEUR afin qu'une plaque soit apposée sur la façade de la maison familiale, sise rue Georges Clémenceau.

A l'occasion du 80^{ème} Anniversaire de la Libération de Jarville-la- Malgrange, un circuit mémoriel sera créé sur le site internet de la Ville mettant en valeur les divers lieux de mémoire de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

APPROUVE :

les dénominations suivantes :

- Passage Henri BERNIER créée le long de la ligne de chemin de fer, entre la rue Abbé Devaux et la rue Maréchal Foch ;
- Allée Pierre FEUERSTOSS, Allée Gilbert LAMOISE, Allée Léon STUZMANN, Allée portant le nom d'une résistante, fruit d'une consultation citoyenne, Allée de la Résistance, Allée du Courage, Allée de l'Invincible espoir et Allée de l'Insouciance dans le Parc René TARDY ;
- Roseraie de la Mémoire ;
- Parc Famille SZJEMAN.

PREND ACTE :

de la pose d'une plaque hommage à Monsieur Gabriel PAYEUR.

APPROUVE :

le lancement d'un appel à projet pour l'édification d'une stèle en hommage aux Héros et Martyrs de la Résistance qui sera installée au sein de la roseraie de la Mémoire.

AUTORISE :

Monsieur le Maire à entreprendre les démarches afférentes à l'appel à projet et à signer tout document à intervenir.

Adopté à l'unanimité.



**RON
Malgrange**

Le Maire soussigné, certifie que :

Le 26 juin 2024, c'est-à-dire au moins 5 jours francs avant la séance, une convocation écrite a été transmise aux Conseillers Municipaux, portée au registre des délibérations, affichée et publiée dans les formes prescrites à l'article L. 2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée et mise en ligne sur le site internet de la commune, conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.